

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Délibération : **2021-09-209**  
OBJET : **CREATION / SUPPRESSION DE POSTES AU TABLEAU  
DES EFFECTIFS**  
Nomenclature : **4.1.1**

<b>En exercice</b> : 27	Le vingt-sept septembre deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le dix-sept septembre deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.  <b>Les membres présents en séance :</b> Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES  <b>Les membres ayant donné un pouvoir :</b> Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Yvon LERAT donne pouvoir à Claude RINCE, Mickaël MENDES donne pouvoir à Jean-Marc COLOMBAT, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT.
<b>Présents</b> : 23	
<b>Pouvoirs</b> : 4	
<b>Absent</b> : 0	
<b>Votants</b> : 27	
Délibération comportant :	
Annexe : /	

**Rapporteur** : Valérie ROBERT

1. Il est proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs au titre des promotions internes des agents promouvables sur l'année 2021 :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
<b>Filière technique</b> ● Agent de maîtrise principal	1 poste à temps complet	<b>Filière technique</b> ● Technicien	1 poste à temps complet	1 <sup>er</sup> octobre 2021

2. Vu la délibération du 25 juin 2018, créant un emploi d'adjoint technique à 6h50 hebdomadaires,

Vu la délibération du 25 juin 2018 créant un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison de 30 heures hebdomadaires,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 juin 2018 créant un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 32h hebdomadaires,

Vu la délibération en date du 20 mai 2019 créant un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (32/35<sup>ème</sup>),

Vu la délibération du 28 septembre 2020, créant un emploi d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 25h30 hebdomadaire, pour répondre à un accroissement temporaire d'activité,

Vu l'accroissement des besoins liés à la restauration avec l'ouverture de nouvelles classes,

Vu l'accroissement des besoins en ménage liés à la construction des nouveaux bâtiments,

Il est proposé la modification suivante au tableau des effectifs :

<b>SUPPRESSIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb</b>	<b>CREATIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb</b>	<b>Date de création</b>
<b>Filière technique</b> ● Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste à temps non complet (32/35 <sup>ème</sup> )  1 poste à temps non complet (30/35 <sup>ème</sup> )	<b>Filière technique</b> ● Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste à temps complet  1 poste à temps complet	1 <sup>er</sup> octobre 2021
● Adjoint technique	1 poste à temps non complet (32/35 <sup>ème</sup> )	● Adjoint technique	1 poste à temps complet	1 <sup>er</sup> octobre 2021
● Adjoint technique	1 poste à temps non complet (6.5/35 <sup>ème</sup> )	● Adjoint technique	1 poste à temps non complet (7/35 <sup>ème</sup> )	1 <sup>er</sup> octobre 2021
		● Adjoint technique	1 poste à temps non complet (25,5/35 <sup>ème</sup> )	1 <sup>er</sup> octobre 2021
		● Adjoint technique	1 poste à temps non complet (7/35 <sup>ème</sup> )	1 <sup>er</sup> octobre 2021

3. Vu la délibération du 7 juin 2021 créant 12 postes permanents d'adjoint d'animation à temps complet sur le service scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

Vu le recrutement par voie de mutation d'un agent détenteur du grade d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe,

Vu le recrutement dérogatoire sur la base de l'article 38 réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Personnes Handicapées,

Vu le niveau de diplôme obtenu par l'agent recruté,

Il est proposé la modification suivante au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021 :

<b>SUPPRESSIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb</b>	<b>CREATIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb</b>	<b>Date de création</b>
<b>Filière animation</b> ● Adjoint d'animation	2 postes à temps complet	<b>Filière animation</b> ● Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2 postes à temps complet	1 <sup>er</sup> septembre 2021 et 1 <sup>er</sup> octobre 2021

4. Vu la délibération en date du 9 novembre 2020 créant un emploi d'attaché territorial à temps complet,

Vu le départ en retraite de l'agent occupant les fonctions d'assistante de direction,

Vu le départ de la responsable du CCAS appelée à prendre ces fonctions d'assistante au sein de la Direction Famille Education et Solidarités,

Vu l'opportunité de repenser l'organisation des responsabilités au sein de l'espace Atout'Age

Il est proposé la modification suivante au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 :

<b>SUPPRESSIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb</b>	<b>CREATIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb</b>	<b>Date de création</b>
<b>Filière administrative</b> • Attaché	1 poste à temps complet	<b>Filière administrative</b> • Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	2 postes à temps complet	1 <sup>er</sup> octobre 2021

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

**- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.**

**Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 27 septembre 2021

Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20210927-2021-09-209-DE  
Date de télétransmission : 01/10/2021  
Date de réception préfecture : 01/10/2021

